

Discussion de la motion de M. Legrand sur les moyens d'attaque et de défense, lors de la séance du 22 juin 1791

Jean-François Le Deist de Botidoux, Louis-Marie Guillaume, Just Antoine Marie Germain, marquis de Rostaing, Félix Louis, baron de Wimpffen, Jean-Xavier Bureaux de Pusy, Jean-François Goupilleau (de Fontenay), François-Antoine de Boissy d'Anglas, Dominique (Aîné) Garat, Jérome Legrand

## Citer ce document / Cite this document :

Le Deist de Botidoux Jean-François, Guillaume Louis-Marie, Rostaing Just Antoine Marie Germain, marquis de, Wimpffen Félix Louis, baron de, Bureaux de Pusy Jean-Xavier, Goupilleau (de Fontenay) Jean-François, Boissy d'Anglas François-Antoine de, Garat Dominique (Aîné), Legrand Jérome. Discussion de la motion de M. Legrand sur les moyens d'attaque et de défense, lors de la séance du 22 juin 1791. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XXVII - Du 6 juin au 5 juillet 1791. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1887. p. 419;

https://www.persee.fr/doc/arcpa\_0000-0000\_1887\_num\_27\_1\_11396\_t1\_0419\_0000\_5

Fichier pdf généré le 10/07/2019



vie. Venant, dans ce moment d'une perfidie in-concevable, unir nos forces éparses au faisceau de la force publique; appelés dans la capitale pour nos intérêts particuliers, nous ne con-naissons plus que l'intérêt de tous, et nous nous radions autour des colonnes de l'empire. Diposez de nous, Messieurs, et permettez d'espérer que le courage des ci-devant Bretons les rend dignes de périr les premiers pour la cause commone. » (Applaudissements.)

## M. le Président répond :

Messieurs,

« Vous êtes nés sur une terre amie de la liberté, et dont les enfants sont chers à la patrie.

« Lorsque quelque péril peut être la menace, elle cut porté sur vou- ses regards inquiets; et vous la prévenez. Jouissez de la satisfaction que votre présence fait éprouver aux représentants de la nation.

« Heureux citoyens, dont l'âge, les forces, le courage généreux sont l'espérance de la patrie, vous voulez mourir pour elle! vivez pour sa

gioire.

Le même zèle nous soutient et vous anime. Vous nous voyez à notre poste; vous êtes impatients d'occuper le vôtre. Après nous avoir entendu discuter les droits de la patrie, vous irez les défendre. L'Assemblée vous admet à l'honneur d'assister à sa séance. » (Applaudissements.)

M. **Defermon**. Il y a longtemps que vous nous avez confondus avec tous les Français. J'ai partagé avec la plus douce sensation les témoignages de satisfaction que l'Assemblée vient de donner à mes compatriotes. Je demande qu'elle veuille bien ordonner l'impression du discours avec la réponse de M. le Président et leur insertion dans le procès-verbal.

(Uette motion est adoptée.)

- M. Legrand. A l'époque où tant de bons Français viennent se dévouer pour le salut de la chose publique, à l'époque où l'Assemblée nationale n'a que des éloges à donner à tout ce qui porte le nom français, nous ignorons tous s'il y a des mesures prises, pour tentes, chevaux, vivres, fourrages; l'Europe entière peut nous menacer. Je demande donc, Monsieur le Président, que surle-champ, le ministre et le comité militaire s'occupent de tous les moyens d'attaque et de défense. (Applaudissements.)
- M. de Rostaing. Que l'Assemblée sache que ses vœux sont déjà remplis, et que le comité militaire et le ministre de la guerre s'en occupent sans relache.
- M. de Wimpfen. Messieurs, si vous n'avez que des bras et des jambes, vous n'avez rien; ces bras et ces jambes ne sont bons qu'à se faire tuer, parce qu'ils sont très braves; mais il faut avoir une armée qui puisse opposer une résis-tance; il faut penser à se pourvoir de chevaux d'artillerie, des équipages des officiers et de tout ce qui est nécessaire: Je demande que la motion de M. Legrand soit décrétée, non pas sans désemparer, parce que c'est impossible; mais qu'on en fasse le rapport à l'Assemblee après-demain.
- M. Bureaux de Pusy. Vous avez accordé 4 millions pour être employés aux fonds extraordinaires les plus pressés, destinés à mettre les

places frontières à l'abri de toute attaque. Depuis, il y a à peu près 2 mois, sur un rapport du comité militaire, vous avez décrété 4 millions, dont parcie destinée à l'achat de chevaux d'acullerie, partie à l'approvisionnement et autres objets du mêm genre. Je ne prétends pas dire que ces fonds suffisent aux objets que deman e M. de Wimpfen. Dans le moment actuel, des commissaires du comité militaire dégro-siront son travail; il sera bientôt en état de vous présenter un résultat.

- M. Goupilleau. Je demande que l'on prenne les mêmes précautions pour la marine.
- M. Boissy-d'Anglas. L'objet dont on parle mérite toute l'attention de l'Assemblée. Il y a deux objets... D'abord des chevaux. Je demande pourquoi on ne s'emparerait as des ch vaux inothe qui sont à Versailles. (Ah! ah! Non! non!)

Il y a près de 2 mois qu'on a décrèté qu'il fallait envoyer des tentes, des munitions sur les frontières. Gette opération s'est faite avec une lenteur incroyable. Il y avait à Saint-Denis 3 hommes seutement employés à emballer ces objets. Je demande que, torsque l'Assemblee décretera l'envoi de pareils objets, elle ait attention au nombre d'ouvriers qu'on doit y employer.

- M. Garat. Je demande qu'on passe à l'ordre du jour.
- M. Legrand. Voici ma motion: il faut que le comité mili aire, d'accord avec le ministre de la guerre, s'occupe sans relâche de tous les moyens d'attaque et de défense.

Plusieurs membres: Pourquoi d'attaque?

Un membre: Ces mesures sont renvoyées au comité militaire.

- M. Guillaume. Quoi qu'il en soit, il peut y avoir néanmoins un provisoire très important à décréter : nous ne savons pas quand les travaux du comité militaire lui permettront de nous faire un rapport sur la motion de M. Legrand; mais en attendant, il est fort possible que l'on dispose des chevaux qui appartiennent à la nation, et qui peuvent lui servir : je demande donc que vous décretiez qu'il sera pris des mesures convenables pour faire séquestrer ces chevaux. (Ils le sont!)
- M. Le Déist de Botidoux. Je demande que le ministre de la marine s'occupe d'envoyer des commissaires pour faire constater l'état de nos ports.

(L'Assemblée passe à l'ordre du jour.)

M. Merlin. Voici une adresse des citoyens de la ville de Maubeuge qui demande que cette ville soit mise en état de désense. Je demande que cette adresse soit renvoyée au comité militaire.

(Ce renvoi est décrété.)

M. Démeunier, au nom du comité de Constitution. Messieurs vous avez ordonné à votre comité de Constitution de rédiger le projet d'une adresse aux Français dans laquelle on rappellerait d'abord aux citoyens la nécessité de maintenir l'ordre public, et dans laquelle ensuite on répondrait au mémoire du roi déposé sur voire bureau dans la séance d'hier. Ce mémoire, comme vous savez, est très volumineux et néces-